

Lille, le **11 JUIN 2018**

BUREAU DES  
CONSEILLERS

**Le Conseiller Municipal**  
Délégué  
A l'Urbanisme, à l'Action  
Foncière et à l'Habitat  
Durables

HÔTEL DE VILLE  
CS 30667  
59033 LILLE cedex

T +33 (0)3 20 49 57 60  
F +33 (0)3 20 49 52 62

V/Réf : 2018/MN/71

N/Réf : SD/JR/DD/RB/ – 2018/92

Objet : Avis sur la modification du PLU

Monsieur le Vice-Président  
Alain BEZIRARD  
1, rue du Ballon  
B.P. 749  
59034 LILLE Cedex

Monsieur le Vice-Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 24 avril 2018 concernant la modification simplifiée du PLU pour permettre la construction par RESONOR d'une station d'interconnexion dans l'enceinte du lycée Louis Pasteur dans le cadre du raccordement du réseau de chaleur urbain au Centre de Valorisation Energétique.

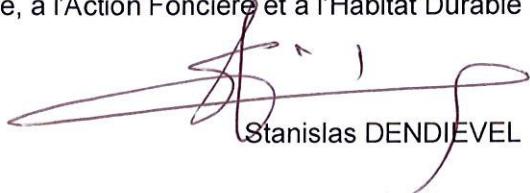
L'emplacement retenu pour l'implantation de cet ouvrage technique étant concerné par un emplacement réservé d'infrastructure au Plan Local d'Urbanisme (ER 54 pour la réalisation d'une liaison entre la Porte de Gand et la Rue des Urbanistes), vous proposez la suppression d'une partie de cette réserve foncière pour permettre l'instruction du permis de construire avant la fin de cette année.

Après avoir regardé les différentes solutions permettant la réalisation de cette station d'interconnexion, je vous fais part de mon accord pour votre proposition de modification simplifiée du PLU concernant la suppression d'une partie de l'emplacement réservé ER 54.

Veuillez recevoir, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

*Bien cordialement,*

Le Conseiller Municipal délégué  
à l'Urbanisme, à l'Action Foncière et à l'Habitat Durable

  
Stanislas DENDIEVEL

Copie à Monsieur le Vice-Président Bernard DELABY

Lille, le **11 JUIN 2018**

BUREAU DES  
CONSEILLERS

**Le Conseiller Municipal**  
Délégué  
A l'Urbanisme, à l'Action  
Foncière et à l'Habitat  
Durable

HÔTEL DE VILLE  
CS 30667  
59033 LILLE cedex

T +33 (0)3 20 49 57 60  
F +33 (0)3 20 49 52 62

V/Réf : 2018/MN/71

N/Réf : SD/JR/DD/RB/ – 2018/92

Objet : Avis sur la modification du PLU

Monsieur le Vice-Président  
Bernard DELABY  
1, rue du Ballon  
B.P. 749  
59034 LILLE Cedex

Monsieur le Vice-Président,

Je fais suite au courrier de Monsieur Alain BEZIRARD en date du 24 avril 2018 concernant la modification simplifiée du PLU pour permettre la construction par RESONOR d'une station d'interconnexion dans l'enceinte du lycée Louis Pasteur dans le cadre du raccordement du réseau de chaleur urbain au Centre de Valorisation Energétique.

L'emplacement retenu pour l'implantation de cet ouvrage technique étant concerné par un emplacement réservé d'infrastructure au Plan Local d'Urbanisme (ER 54 pour la réalisation d'une liaison entre la Porte de Gand et la Rue des Urbanistes), vos services proposent la suppression d'une partie de cette réserve foncière pour permettre l'instruction du permis de construire avant la fin de cette année.

Après avoir regardé les différentes solutions permettant la réalisation de cette station d'interconnexion, je vous fais part de mon accord concernant la proposition de modification simplifiée du PLU concernant la suppression d'une partie de l'emplacement réservé ER 54.

Veuillez recevoir, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

*Tres cordialement,*

Le Conseiller Municipal délégué  
à l'Urbanisme, à l'Action Foncière et à l'Habitat Durable

  
Stanislas DENDIEVEL

Copie à Monsieur le Vice-Président Alain BEZIRARD